L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 30 AOUT 1884. 57ème Année.

Dufour, Denaut & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 30 AOUT 1884.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les per sons.

EDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

L'Abeille du 1er Septembre.

Nous publierons dimanche, le 31 août, le 1er septembre étant un lundi, jour où ne paraît pas l'ABEILLE, une Revue complète des opérations financières et commerciales de l'exercice 1883-84 à la Nile-Orléans. Cette Revue renfermera tous les renseignements désirables sur les progrès de l'industrie, l'état des récoltes, le cours des valeurs publiques, etc.

Notre numéro du 31 août devant être tiré à un nombre considérable d'exemplaires et expédié dans toutes les directions, les annonces qui y seront insérées auront une très grande circulation. Nous croyons devoir appeler sur ce fait l'attention du commerce et des parties intéressées en général.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

Ventes qui auront lieu ce jour, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles.

PAR HOEY & O'CONNOR — Propriété de valeur, soit pour maison de commerce, soit pour résidence, près du terrain de l'Exposition.

PAR C. E. GIRARDEY — Propriété de valeur dans le Sixième District, sur le parcours du "Laurel Street Horse Car."

Les forêts du Sud.

Le Sud est encore dans l'enfance, dit l'*Industrial Review*, de Philadelphie. Enfance, soit, mais singulièrement précoce; on en trouve rarement qui avancent avec autant de vitesse dans la vie. La Revue Industrielle, qui est, du reste, fort sympathique au Sud, ne fait aucune difficulté de l'avouer; elle reconnaît qu'il prend énormément de forces, et elle lui prédit une rapide, une splendide maturité.

Le fait est que, quand on songe à l'état de gêne, de faiblesse où il était réduit, il y a quelques années, on reste étonné de ses progrès, on se figure difficilement qu'ils aient été possibles. Le dernier recensement accusait un capital de $313.000,000 engagé dans les mines et les manufactures; somme énorme. Le produit annuel de la section était de $500,000,000; 600,000 personnes vivaient de ses différentes industries. Les mines rapportaient $45,000,000, et le charbon, 6,000,000 de tonnes.

Il y avait 185 filatures de coton fonctionnant, avec 750,000 broches et 12,000 métiers, qui fournissaient, par an, $22,000,000 d'articles manufacturés. Il y a bien des Etats qui seraient fiers d'avoir une matérité semblable à notre enfance.

C'est, surtout, sur les richesses forestières du Sud que tous les regards sont fixés—non pas, peut-être, pour les exploiter immédiatement, mais pour les garder en réserve, car elles deviendront, bientôt, de précieuses ressources pour le pays, en général, et pour lui, en particulier, à mesure qu'il se développera. Les populations, poussées tout d'abord vers l'Ouest, ont continué leur chemin jusqu'à ce qu'elles aient rencontré les Montagnes Rocheuses et les côtes du Pacifique, qu'elles sont redescendues ensuite jusqu'en Californie; aujourd'hui, elles commencent à revenir sur leurs pas, et, à prendre la route du Sud, dont les champs fertiles et les magnifiques forêts les attirent. Il y a, dans le Tennessee, dans la Georgie, dans l'Alabama, dans la Louisiane, d'immenses étendues de terrain couvertes de bois de charpente, qui ont provoqué les convoitises des capitalistes du Nord et de l'Europe. Chaque jour, nous apprenons que quelques nouveaux achats ont été faits. D'un seul coup, un industriel de la Nouvelle Angleterre, un spéculateur anglais, allemand, fait l'acquisition de 10,000, 20,000, 50,000 100,000 jusqu'à 200,000 acres de terres, où il s'établit et prépare une grande exploitation. Nous avons sous les yeux, au moment où nous écrivons ces lignes, une longue liste d'achats de ce genre, qui, si nous la reproduisions ici, remplirait plus d'une colonne.

Nous avons tort de ne pas nous occuper de ce qui se passe autour de nous et au-dessus de nous; nous ignorons même nos richesses. Les hommes du Nord, les étrangers, les connaissent mieux que nous et s'apprêtent à en tirer un bien meilleur parti que nous. Nous ne nous doutons pas de l'activité dévorante qui règne dans nos régions forestières; au dire de certains journaux même du Nord, elle va trop vite en besogne. Les grandes scieries s'y multiplient de tous les côtés, et il est à craindre que la production n'y arrive bientôt à dépasser la demande; nous nous imaginons toujours être une région sauvage avant tout. Nous sommes loin de compte; il ne se passera pas bien longtemps avant que nous ne soyons détrompés, et l'Exposition prépare à nous démontrer que, si nous avons été jusqu'ici de grands agriculteurs, la nature nous a douée de façon à faire de nous de grands industriels.

Les richesses, dans le Sud, se livrent à l'industrie du bois de charpente, vont exhiber leurs trésors, au mois de décembre prochain. Il y a une compagnie de l'Alabama qui s'est assuré 900 pieds d'espace dans l'édifice principal.

Au centre, elle élève un élégant pavillon de 10 pieds carrés. D'habiles artistes ont tracé le plan de cette jolie construction, dans la composition de laquelle n'entreront que des bois de l'Alabama. Chaque essence qui croît sur le sol de l'Etat, y sera représentée. Le pavillon entier sera poli avec soin et verni, pour faire ressortir le grain et les nuances des bois. A chaque angle, des poteaux de chêne; sur le toit, des bardeaux de cyprès.

L'exhibition des bois de charpente sera une des grandes curiosités de notre Exposition. Aucune autre n'y sera plus intéressante, excepté celle des filatures, qui occupera également plus de place. Tous les Etats de l'Union y participeront; mais aucune section n'y brillera autant que celle du Sud, à cause de l'infinie variété de ses essences et la supériorité de leurs qualités.

Maintenant que nous possédons de pareilles richesses, s'ensuit-il que nous devions les exploiter à outrance et les délapider, afin d'en tirer, au plus vite, le plus grand bénéfice possible? Non pas. Toute la question si grave de la constitution physique du pays, sur laquelle agissent puissamment les forêts—question que nous laissons pour le moment de côté—il y a celle du commerce, que de trop nombreux abattages mettraient en danger.

On a cru, quelque temps aux Etats Unis, que l'on pouvait aisément fournir au monde entier le bois de charpente et se livrer à d'immenses exportations; on s'illusionnait. Bien des centres sont encore amplement approvisionnés; le Midi et la Norvège sont, il est vrai, épuisés vers le sud, mais elles ont de grandes ressources vers le nord. L'Allemagne a plus de 30,000,000 d'acres de forêts; l'Autriche, plus de 45,000 000 l'Italie, 13,000,000; l'Espagne 8,500; la France, 22,000,000. Le Canada fournit une énorme quantité de bois; il en expédiait, en 1881, 400,000,000 de pieds. Le long du Mississippi, on en a abattu 500,000,000 de pieds. Les chantiers sont plus que suffisamment approvisionnés. Il vaudrait mieux, à l'heure qu'il est, restreindre les abattages que de les augmenter, et les industriels redoutent, pour l'hiver prochain, un trop plein qui les force à interrompre les travaux de leurs scieries.

Ce sont les journaux et les spéculateurs du Nord qui nous le conseillent. Ils ont grandement raison. C'est à nos autorités de mettre un frein à la spéculation, au nom du climat et de la salubrité publique, au nom de l'avenir commercial et industriel du pays. Il y a une loi naturelle qui règle toute la matière; elle recommande de planter à mesure que l'on détruit, de façon à ne laisser jamais le terrain vide et nu. Appliquons cette mesure à nos abattages; nous nous en trouverons bien, plus tard, et ce sera en outre, pour nous, une source incalculable de richesses.

WEST END.—Aujourd'hui, à la Matinée et le soir, *Olivette*, avec Mlle Selma Dolaro à chaque représentation.

Cette charmante partition est de celles que l'on ne se lasse pas d'entendre. Les mélodies, l'esprit, l'entrain y abondent; la science s'est affirmé le gracieux talent d'Audran, l'un des maîtres de l'opérette, qui, à son coup d'essai, s'est placé au premier rang, avec *La Mascotte*.

Nous le redisons, la troupe du West-End a obtenu et obtient chaque jour un succès franc dans l'interprétation d'*Olivette*, et Mlle Dolaro y tient son rôle avec beaucoup de verve.

On sait que le prix des Matinées est de 10 cents, et celui des soirées 25 cents.

M. Marlande Clarke s'est acquitté irréprochablement de la tâche toujours difficile de directeur. Aussi est-il devenu fort populaire dans le public comme la scène de sa troupe.

Afin de reconnaître ses bons services, il a été décidé qu'un bénéfice lui serait offert. C'est là un acte de justice; l'on ne saurait mieux célébrer la saison. Ce bénéfice aura lieu le dimanche 7 septembre, et pour cette fois le théâtre du West End abordera le répertoire de Shakespeare.

Oui, oui, Shakespeare, vous avez bien lu. Et qui plus est, l'un des drames les plus redoutables de l'illustre tragique: *Hamlet*. Le rôle du prince de Danemark sera joué par le bénéficiaire. Nous l'en croyons bien, ce soir la tout ira pour le mieux, la salle sera pleine; le jeune directeur sera récompensé ainsi qu'il le mérite, et l'on ne pourra pas acquiquer à cette soirée le mot du chef-d'œuvre de Shakespeare; *There is something rotten in Denmark*.

MILNEBURG.—Ce soir représentation où l'on entendra comédie, vaudeville, scènes burlesques, chansonnettes, le tout accompagné par un bon orchestre. Grâce à ce petit théâtre, dont les portes sont ouvertes gratis à tout le monde, les soirées semblent courtes à Milneburg; elles s'envolent.

PAVILION FARANTA.—Matinée et soirée aujourd'hui au Pavillon Faranta, coin des rues Dauphine et Congrès.

Drames, comédies, vaudevilles, exercices de gymnastes, chansonnettes, rien ne manque dans ce petit théâtre qui a trouvé la poule aux œufs d'or et ne l'éventrera pas.

Le Foyer Créole, paroisse St-Jacques, Louisiane, du 27 août:

A part quelques journées chaudes, au mois de juillet, nous goûtions les charmes d'une température vraiment délicieuse, mais voilà que, tout à coup, l'été s'est ravisé, et a repris ses droits sur les quelques jours qui lui restent. Hier, la chaleur était intense ici, et cependant, dans le Massachusetts et dans d'autres Etats on se plaint déjà des gelées trop précoces.

—Si les planteurs riziers jouissent du temps exceptionnel qui les favorise dans l'exploitation de leur récolte, il n'en est pas de même de tout le monde, car la majeure partie demande la pluie à grands cris.

Il est vrai que nous avons reçu une ondée jeudi dernier, mais elle n'a servi qu'à abattre un peu la poussière du chemin.

Les cyprières sont à peu près sèches. Aussi les betteries, les hiboux, etc., quittent les bois, sont pour faire des ravages dans les basse-cours, soit pour se désaltérer.

—Depuis que les riziers se sont mis à exploiter leur récolte, beaucoup d'entre eux, pour se débarrasser de la paille, la confie au fleuve qui, à son tour, la dépose le long de ses rives.

Au bout de quelques jours cette paille pourrit, et, tout en corrompant l'eau qui sert aux besoins d'un grand nombre de familles, laisse échapper des exhalaisons des plus malsaines.

Vraiment, n'il existe un moyen de mettre un frein à cet abus, il faudrait y pourvoir, et au plus vite.

—Les membres du Bureau des Ecoles se sont réunis à la Maison de cour vendredi dernier. M. Evariste Poché a été élu président et M. A. Plaisance secrétaire. Selon toutes probabilités les écoles ne seront pas ouvertes avant le mois d'octobre, époque à laquelle il y aura suffisamment d'argent dans le trésor pour faire face au salaire des professeurs. L'allocation faite par la paroisse pour l'entretien des écoles, s'élève à $4000, cette année, et ce montant ajouté à celui que le bureau recevra de l'Etat nous donne à espérer que nos écoles pourront être ouvertes au moins pendant dix mois.

Un comité, composé de cinq membres, a été nommé pour passer aux examens les nouveaux aspirants qui désireraient enseigner dans les écoles. Ce comité se réunira prochainement, à cet effet.

—Le shérif, M. A. L. Bourgeois, qui vient de passer un mois à Mount Springs, Alabama, est de retour ici depuis samedi soir.

Nous sommes heureux d'apprendre que son séjour aux sources lui a complètement rendu la santé.

Le New York Times dit, à propos des découvertes de M. Pasteur sur l'inoculation de la rage:

"Il paraît prouvé par les expériences de M. Pasteur qu'un préservatif certain de cette terrible maladie vient d'être découvert. Les expériences relatives à l'inoculation générale des chiens avec un virus atténué, comme moyen préventif de l'hydrophobie, semblent être concluantes; et comme l'homme n'est atteint de la maladie qu'après avoir été mordu par un animal enragé, l'on réalise déjà qu'en inoculant les chiens l'espèce humaine n'aura plus à craindre cette maladie. Il n'est pas encore pleinement démontré que l'inoculation chez l'homme n'affecte pas sa constitution générale, quoique M. Pasteur soit d'avis qu'elle n'a sur lui aucun effet nuisible. Il ne paraît pas certain, non plus, que l'inoculation puisse prévenir de la maladie si elle n'est faite qu'après la morsure et avant que les symptômes se soient développés, quoiqu'elle ait réussi dans le seul cas qui se soit présenté. Si ce dernier point est définitivement établi, la découverte de M. Pasteur sera un grand bienfait pour l'humanité."

Le Messager Franco Américain, de New-York, du 27 août:

Le *Sun*, le *Times* et d'autres feuilles plus ou moins sérieuses ont l'air de mettre en question, dans l'affaire de Lang-son, l'acte de trahison dont s'est bien réellement rendu coupable le gouvernement chinois. Qu'il nous suffise de rappeler à ce sujet ce que disait officiellement le président du conseil dans la séance du 14 août où fut discutée la demande de crédits supplémentaires pour l'expédition du Tonquin: "La trahison, disait M. Jules Perry, est-ce que vous ne la voyez pas dans ces offres de pourparlers, qui n'aboutissent pas, dans cette arrivée de généraux, qui viennent évidemment pour reconnaître le terrain et l'importance des troupes qui s'avancent et qui s'en vont dès qu'ils en ont constaté la faiblesse? Est-ce que vous ne la voyez pas dans cette absence de réponse et dans cette embuscade qu'une heure après on rencontre et dans laquelle trois cents soldats français qui s'avançaient, après la déclaration que je viens de dire, en faisant connaître aux troupes chinoises qu'ils venaient pour l'accomplissement d'un traité dont ces troupes elles-mêmes n'ignoraient pas l'existence, dans laquelle, dis-je, ces trois cents braves luttent pendant deux jours contre quatre mille Chinois postés dans les broussailles. S'il n'y a pas là trahison et guet-apens la langue française manque d'expressions pour qualifier ser actes."

Cependant, malgré cet outrage certain fait au traité de Tientsin, malgré cette violation manifeste de la foi jurée, les négociations ont été reprises, des pourparlers ont eu lieu qui ont abouti, on le sait, à l'offre dérisoire de trois millions de francs pour les victimes de Bac-Lé. En dépit de tous les précédents et comme s'il prévoyait déjà les attaques auxquelles il serait en butte de la part des journaux anglais et américains, le gouvernement français a temporisé. Mais pouvait-il, sans être dupe, pousser la longanimité plus loin? Répondant d'avance aux grossières insultes qu'on pouvait lire hier dans diverses feuilles newyorkaises, notamment dans le *Truth* et le *World*, le chef du cabinet justifiait ainsi la prise de possession de Kelung et le bombardement prochain de Fontchéon: "Après tant de tergiversations, je demande si nous n'avons pas largement et amplement accompli ce devoir qui s'impose aux puissances civilisées, et qui s'imposait particulièrement à un grand et généreux pays comme la France, de ne pas abuser de sa force vis-à-vis des peuples plus faibles que lui. Hé bien, je crois que, s'il y a quelque reproche à nous adresser dans cette affaire, c'est d'avoir montré trop de patience, trop de générosité."

.... Ce ne sont point les menaces maisonnantes ni les critiques venimeuses qui détourneront le gouvernement français, dûment autorisé par le dernier vote des Chambres, de châtier les Chinois de leurs perfides menées et de prendre les gages qui lui paraîtront les meilleurs et les plus convenables tout à la fois pour obtenir pleine et entière réparation du guet-apens de Langson et assurer le triomphe de la politique coloniale de la République dans la presqu'île indo-chinoise. Tôt ou tard, ceux qui ébranlent la France seront bien forcés de reconnaître qu'en agissant comme elle l'a fait à Kélung et à Fontchéon, la République Française a fait faire un pas en arrière à la barbarie mongole et un pas en avant à la civilisation européenne.

L'Univers a reçu, au sujet de la déclaration de M. Bocher, la dépêche suivante, qui lui est adressée par le directeur d'un journal de province:

12 août, 11 h. 30, matin.

Nous espérons que l'*Univers* protestera fermement contre le déplorable manifeste de M. Bocher, qui invoque la volonté souveraine de la nation maîtresse de ses destinées, qui remet ainsi le droit au sol Tragy populaire en honneur. Ne trouve pas même prononcé le nom de Dieu.

Ce manifeste est absolument contraire à la tradition chrétienne et royaliste, comme aux paroles de Henri V disant hièrement: "Français, ma naissance m'a fait votre roi", et qui reconfirmait si justement l'application des lois fondamentales du royaume.

"Nous n'avons besoin, dit l'*Univers*, de rien ajouter, pour aujourd'hui, à cette expression spontanée des sentiments qu'a fait naître le discours de M. Bocher dans le cœur d'un des plus ardents partisans de M. le comte de Paris."

Le Journal des Débats, tout en estimant plutonique la déclaration qui exclut les princes de la présidence de la République, termine en ces termes son appréciation du discours de M. Bocher:

S'il était vrai que la République fût impossible en France, cela serait encore plus vrai de la monarchie. Quand on a dit, comme le fait M. Bocher: *Qu'il n'y a pas en France de gouvernement possible*, et que nous sommes condamnés à une mobilité sans fin? Ce serait la conclusion logique de son discours: l'accepterait-il?

Non, il ne l'accepterait pas et nous ne l'acceptons pas davantage. Sans rien oublier, sans rien rouler de ce que le passé a eu de grand ou d'honorable, nous tenons au présent, et nous pensons que le gouvernement de la République, avec l'élasticité qui lui est propre, est le mieux approprié à ce pays qui ne veut pas de révolutions, mais qui n'aime pas non plus les dynasties qui ne croient pas beaucoup en elles-mêmes; la séance d'hier l'a prouvé. Voilà pourquoi la République a bien fait de proclamer non pas qu'elle durera indéfiniment—qui pourrait s'en vanter?—mais qu'elle durera, et qu'elle fera, comme elle en a le droit, tout ce qu'il faudra pour vivre.

Le 12 août, a eu lieu l'inauguration du grand dispensaire fondé par Mme Furtado-Heine, à Paris, rue Delbet, No 6, dans le 14e arrondissement.

Parmi les personnes qui avaient répondu à l'appel du comité chargé de faire les invitations, nous citerons S. Exc. M. Manuel Silvela, ambassadeur d'Espagne, et sa fille; M. Gaell y Rente, le docteur Ricord, très alerte et très bien portant; MM. le baron Larrey, Krantz, sénateur; Charles Quentin, directeur de l'assistance publique; Busson-Billault, Perry-d'Eclands, Jules Cohen, Henri Delvix, Mme Farry-Grosse, portant sur la poitrine la croix de la Légion-d'Honneur qui lui a été décernée à la suite du siège; les conseillers municipaux de l'arrondissement, etc., etc.

La cérémonie a commencé par la lecture du règlement, dont un des articles a bien soin d'établir qu'il n'est dû aucune rétribution d'aucune sorte, et pour quelque motif que ce soit, aux employés du dispensaire.

Tous les médecins attachés au dispensaire étaient présents; les docteurs Bamford, Fa., par l'intermédiaire de Columbus Ins. and Banking Co Columb a, Miss., deux cinquièmes du billet No 29,862, lequel a remporté le troisième gros lot de Dix Mille Plastres, le mardi, 12 août 1884, dite cinquième avantcoûté la somme de deux plastres, au bureau de M. A. Dauphin, Nouvelle-Orléans Lee., et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation des cinquièmes aux bureaux de la Compagnie.

RUDY GAYHI,
Coureur de la Louisiana National Bank, de la Nile-Orléans Lee. 30 août—2t PP

Avis.

$6,000. Nouvelle Orléans, 18 août 1884.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de A. B. Glover, 26 S. Compton Avenue, St. Louis, deux cinquièmes, et Lewis S. Hay, New Haven, Ct., un cinquième du billet No 55,475, tirage à numéro simple, Classe "H" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui ont gagné le Quatrième Gros Lot de Six Mille Plastres, le mardi, 12 août 1884, et que le montant en a été promptement payé par présentation des cinquièmes aux bureaux de la compagnie.

Agent Southern Express Company,
Nouvelle-Orléans, Lee.

30 août—2t PP

Avis.

$6,000. Nile-Orléans, 25 août 1884.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, le billet entier No 1,157, tirage à numéro simple, classe "H" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, lequel billet qui a gagné le Quatrième Gros Lot de Six Mille Plastres, le mardi, 12 août 1884. Le dit billet ayant coûté la somme de Cinq Plastres, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

WM. DEB. ELLIOT,
Commis en Charge et Al Encompte.
Whitney National Bank of New Orleans, Lee.

30 août—2t PP

Avis.

$75,000. Nouvelle-Orléans, 14 août 1884.

LE soussigné certifie qu'il était porteur d'un cinquième du billet No 15,365, tirage à numéro simple, Classe "H" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui a gagné le Premier Gros Lot de Soixante-Quinze Mille Plastres, le mardi, 12 août 1884—le dit cinquième ayant coûté la somme de Une Piastre au bureau de E. Hilborn, 117 rue Canal, coin Royale, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la Compagnie.

Nom: LOUIS SEYMOUR,
Résidence: Nile-Orléans,
Employé comme charpentier à l'Exposition du Coton, Nile-Orléans, Lee. 30août—2t PP

Avis.

$10,000 Nile-Orléans, 20 août 1884.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de T. S. Cuvellier, Sand Springs, Fa., par l'intermédiaire de Columbus Ins. and Banking Co Columb a, Miss., deux cinquièmes du billet No 29,862, lequel a remporté le troisième gros lot de Dix Mille Plastres, le mardi, 12 août 1884, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation des cinquièmes aux bureaux de la Compagnie.

Nom: EUG. GAUDINS,
Résidence: 231 rue St-Pierre,
N'le Orléans, Lee.

30août—2t PP

Avis.

$75,000. Nile-Orléans, 13 août 1884.

LE soussigné certifie qu'il était porteur d'un cinquième du billet No 15,365, tirage à numéro simple, Classe "H" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui a gagné le Premier Gros Lot de Soixante-Quinze Mille Plastres, le mardi, 12 août 1884—le dit cinquième ayant coûté la somme de Une Piastre au bureau de E. Hilborn, 117 rue Canal, coin Royale, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la Compagnie.

Nom: LOUIS SEYMOUR,
Résidence: Nile-Orléans,
Employé comme charpentier à l'Exposition du Coton, Nile-Orléans, Lee. 30août—2t PP

Avis.

$10,000 Nile-Orléans, 20 août 1884.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de T. S. Cuvellier, Sand Springs, Fa., par l'intermédiaire de Columbus Ins. and Banking Co Columb a, Miss., deux cinquièmes du billet No 29,862, lequel a remporté le troisième gros lot de Dix Mille Plastres, le mardi, 12 août 1884, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation des cinquièmes aux bureaux de la Compagnie.

RUDY GAYHI,
Coureur de la Louisiana National Bank, de la Nile-Orléans Lee. 30 août—2t PP

Avis.

$6,000. Nouvelle Orléans, 18 août 1884.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de A. B. Glover, 26 S. Compton Avenue, St. Louis, deux cinquièmes, et Lewis S. Hay, New Haven, Ct., un cinquième du billet No 55,475, tirage à numéro simple, Classe "H" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui ont gagné le Quatrième Gros Lot de Six Mille Plastres, le mardi, 12 août 1884, et que le montant en a été promptement payé par présentation des cinquièmes aux bureaux de la compagnie.

Agent Southern Express Company,
Nouvelle-Orléans, Lee.

30 août—2t PP

Avis.

$6,000. Nile-Orléans, 25 août 1884.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, le billet entier No 1,157, tirage à numéro simple, classe "H" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, lequel billet qui a gagné le Quatrième Gros Lot de Six Mille Plastres, le mardi, 12 août 1884. Le dit billet ayant coûté la somme de Cinq Plastres, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

WM. DEB. ELLIOT,
Commis en Charge et Al'Encompte.
Whitney National Bank of New Orleans, Lee.

30 août—2t PP

Avis.

Ayant été nommé Syndic de l'ancienne raison sociale A. CARRIÈRE & SONS, je notifie par le présent à toutes les personnes qui doivent à la dite maison d'avoir à se présenter et solder leurs comptes. Les réclamations contre la dite maison devront me être présentées dans le délai.

J. M. SEIMAR, Syndic.
30août—3t No 164 rue Gravier.

Avis.

Le soussigné notifie qu'il était porteur d'un cinquième du billet No 29,862, tirage à numéro simple, classe "H" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Dix Mille Plastres, le mardi, 12 août 1884, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

Nom: EUG. GAUDINS,
Résidence: 231 rue St-Pierre,
N'le Orléans, Lee.

30août—2t PP

Décédé hier à 2½ p. m., à l'âge de 39 ans et 9 mois, EUGENE GÉRARD, natif de la Louisiane. Ses amis et connaissances et ceux de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu de sa dernière résidence, No 95 rue Dumaine, près Bourbon, AUJOURD'HUI samedi à 5 heures du soir.

Fallecio ayer a las 7½ de la tarde, a la edad de 17 meses y 24 dias, MARIANA PEREZ, hija de José Perez y Mariana Prats. Los amigos y conocidos de la familia así como los de la familia Prats, y los señores miembros de la Sociedad Union Espanola quedan respetuosamente invitados para asistir al funeral que tendrá lugar hoy 30 de Agosto a las 5 de la tarde. El convoy partira de la calle de Bagatelle No 542.

Décédé hier soir, à 7 heures moins un quart, à l'âge de 33 ans, le sociétaire DOMINIQUE LATAPIE, natif de Chelles Debat, Hautes Pyrénées, France. Les amis et connaissances de sa veuve, de son frère et de la famille sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu AUJOURD'HUI samedi 30 août à 4 heures et demie p. m. Le convoi partira de la maison mortuaire 122 rue Toulouse.

Société française de bienfaisance et d'assistance mutuelle de la Nouvelle-Orléans—Décédé hier soir, à 7 heures moins un quart, à l'âge de 33 ans, le Sociétaire DOMINIQUE LATAPIE, natif de Chelles Debat, Hautes Pyrénées, France.

MM. les Sociétaires et spécialement ceux de la catégorie du mois d'Août sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 1/2 heures du soir. Le convoi partira de sa dernière résidence No. 122 rue Toulouse.

Par ordre du Vice-Président, J. LEBLANC.
Faisant fonctions de Président

L. SIMON, Secrétaire.

GRAND FEU D'ARTIFICE
—ET—
BAL A MILNEBURG

Pour célébrer l'anniversaire de la Division Ancelon No 3 U. R. S. de P., à Milneburg,

Samedi soir, 30 août 1884.

Brillant feu d'artifice et soirée dansante. Une magnifique bague en diamant sera offerte à la personne recevant le plus grand nombre de votes; une canne à pomme d'or au monsieur qui recevra le plus grand nombre de votes. Billets 50 cents, bon pour le chemin de fer, aller et retour, et pour être admis au bal. On peut se procurer des billets au bureau et aux membres du comité d'arrangements. H. Firet, 5 South street, J. J. Weinfurter, coin Conti et Passage de la Bourse, F. J. Weiser, chez Hermsheim, coin Gravier et Tchoupitoulas, Dr C. Schuppert, 926 rue Magnolias, E. J. Martin, 242 rue Girod, A. A. Manesse, chez Kursheedt & Bienvenu, 114 rue du Camp, ou de tout membre de la Division Ancelon, dans les principaux magasins de la rive du Canal, aux bureaux du Louisville & Nashville R. R., à l'Hôtel Saint Charles, et à bord des chars le jour de la fête. Les trains partiront de la gare du Louisville & Nashville, au pied de la rue du Canal et du dépôt Pontchartrain, au pied des Champs-Elysées, toutes les demi-heures après 2 heures. En sus des amusements ci-dessus, il y aura une représentation gratuite au Milneburg Opera House. Rappelez-vous que le prix du billet comprend le trajet en char aller et retour.

24 août—6f

Au Public.

Je proteste contre l'annonce publiée par l'Auditeur d'Etat à l'effet qu'il avait cancellé, pour un motif légitime, ma licence d'encanteur.

Il a été institué des procédures judiciaires pour réformer cet acte arbitraire et illégal.

En attendant, je crois devoir faire observer qu'il y a une grave erreur de fait dans l'exposé publié par l'Auditeur. Il n'existe pas de jugement qui me condamne à payer la taxe de la succession Saulet, qui est l'objet de la présente difficulté

J'ai fait mon rapport, si c'est ce rapport qui a donné lieu aux procédures instituées contre moi. J'ai refusé de payer le montant réclamé pour l'Hôpital de Charité, en faisant savoir à cette institution que la succession Saulet *refusait de payer la taxe et menaçait de me rendre responsable du montant que j'aurais payé pour elle*. Et néanmoins on m'accuse de n'avoir point fait mon rapport.

Quant à la question de droit, elle sera immédiatement décidée par les tribunaux.

30août—2f C. E. GIRARDEY.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

VENTE POSITIVE.

Le propriétaire se retirant des affaires.

Splendide meuble de salon en soie de couleur de Mohair.

Magnifique meuble Victoria de chambre à coucher.

Elégantes glaces pour dessus de chemisée et pour panneaux.

Armoires, chaises, bibliothèques, pupitres, lavoirs, poêles de cuisine, tuyaux, etc., etc.

Chacun, en effet, est convaincu que ces articles sont parfaitement à la portée de tout le monde, car ils ne sont vendus qu'à des conditions très faciles.

Nous n'avons rien gagné, mais c'est beaucoup de n'avoir rien perdu. On a voulu la révision, non pas pour améliorer la Constitution qui n'en avait pas un besoin bien sensible, mais pour tenir, au moins dans la forme, à la promesse électorales un peu légèrement prises.

Les promesses sont semblables: on le dit et nous voulons le croire. Le pays se contentera d'autant mieux de la révision qu'on vient de faire que, en réalité, il ne s'y intéressait pas du tout. Jamais peut-être l'opinion n'avait été plus indifférente à une œuvre constitutionnelle; la Ligue revisionniste n'avait pas pu la secouer, le Congrès lui-même ne l'a point réveillée. Les personnes qui disent qu'il en sera tout autrement aux élections prochaines, et que l'opinion aura à se prononcer sur des questions qui agiteront avec ardeur, avec violence s'il le faut, avec revanche, plus sérieuse, sont des prophètes bien hardis. Rien, dans les apparences, ne semble de nature à leur donner raison.

Ce qui est certain, c'est qu'il faudra, en effet, une bien forte pression de l'opinion publique pour déterminer ceux qui auront vu le Congrès de 1884, à renouveler l'épreuve. Tant de temps, tant d'efforts, tant d'émotion en pure perte! Nul, même parmi les demi-sages, n'aura envie de s'y exposer à nouveau. S'il y avait un mot sur toutes les lèvres, hier au retour de Versailles, c'était pour dire: Nous n'y reviendrons pas.

Dans ce sens, le gouvernement a atteint son but principal, qui était d'étouffer pour longtemps la question de la revision.

A la suite de la clôture de la conférence de l'episcopat prussien qui s'est tenue à Fulda, la *Germania* passe en revue la situation politique dans un article que nous résumons:

Depuis 1873, l'Eglise a énormément souffert, mais le douloureux conflit qui s'est élevé entre elle et l'Etat n'a pas été moins préjudiciable à ce dernier, et pourtant, les dernières lois politico-ecclésiastiques le montrent, le gouvernement n'a rien fait pour changer cette situation pénible, les négociations avec la Curie sont suspendues de fait, il refuse d'accéder aux deux conditions en dehors desquelles Léon XIII ne peut consentir à un accord: la liberté de la juridiction ecclésiastique et la liberté de l'éducation du clergé.

Des diocèses n'ont plus de pasteurs; un nombre considérable de paroisses sont privés de leur ministre du culte, les séminaires sont fermés. L'avenir est bien triste pour l'Eglise catholique en Prusse.

Dans de telles circonstances, une conférence de l'épiscopat prussien était nécessaire: la population catholique l'a saluée avec joie: mais le fait que les archevêques de Cologne et de Posen n'assistaient pas à cette réunion fait bien voir que le Culturkampf n'a pas cessé.

Le Rappel s'écrie:

Vive le droit d'un individu à posséder et à transmettre une nation comme un bétail! Meure le droit du peuple à écher dehors un roi qui lui déplaît et à le remplacer par qui bon lui semble, ou par personne! Pour nous, le remplacer par personne n'est pas seulement le droit du peuple, c'est son devoir. Pour le comte de Paris, le droit du peuple consiste à subir le roi qui lui déplaît, au moins dans ses héritiers.

C'est ainsi que le comte de Paris et ses partisans comprennent le droit révolutionnaire. C'est ainsi qu'ils incarnent la Révolution. C'est une bonne manière orléaniste d'incarner la Révolution que de commencer par supprimer la révolution de Juillet.

B. TREMOULET,
Rue Docteur, No 7, vis à vis la Poste
Vins de Bordeaux des meilleurs crus, reçus de maisons de premier ordre.
Sherries de Duff, Gordon & Cr, de Pedro Domecq, etc.
Porto de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Fonseca.
Champagnes de toutes marques en roseau.
Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvre etc.
Vins de Californie de toutes sortes.
Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.
AUX PLUS BAS PRIX.

Pour expulser le principe contagieux des vêtements et du linge, désinfectez avec "Glenn's Sulphur Soap."

"Piso's Toothache Drops" guérissent en une minute.

Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

BUREAU DU DIRECTEUR GENERAL,
No 74 rue Bronne,
Nile-Orléans, 2 août 1884.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES POUR LA FOURNITURE SUIVANTE DE CHASSIS POUR FENÊTRES ET TOITURE seront reçues au bureau du Directeur-Général de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton jusqu'au 6 septembre 1884, à midi:

250 paires chassis unis	1 3(4", 4 vitres, 24"x48".
967 paires chassis unis	1 3(8", 12 vitres, 12"x18".
828 paires chassis unis	1 3(8", 12 vitres, 12"x20".
276 paires chassis unis	1 2(8", 8 vitres, 12"x20".
240 paires chassis unis	1 2(8", 12 vitres, 10"x20".
1964 chassis unis pour toiture	1 3(4", 4" 9"x9", 14"x20".
1466 chassis unis pour toiture,	4' 5"x10".

Tous les chassis des fenêtres semi-circulaires sont compris dans les 828 chassis à 12 vitres